



MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° **PC 084 099 26 00004**

Affiché le : **17/02/2026**

Date de dépôt : **17/02/2026**

Demandeur : **Madame JOANNY Monique**

Pour : **La démolition de la construction sinistrée et sa reconstruction à l'identique, le garage et l'appentis seront conservés**

Adresse des travaux : **Chemin des Cléments à Robion (84440) – BK 9**

Le Maire,
à

**Madame JOANNY MONIQUE
603, A chemin des Carruches
84440 Robion**

Objet : Demande de retrait avant décision

Madame,

Vous avez déposé un dossier de demande de permis de construire enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus pour la démolition de la construction sinistrée et sa reconstruction à l'identique, sur la même implantation, sans modification de l'emprise au sol, du volume, de la hauteur ni de l'aspect extérieur, seuls le garage et l'appentis seront conservés.

Par courrier du 10/03/2026, réceptionné par nos soins le 10/03/2026, vous m'informez que vous abandonnez votre projet.

Je vous confirme donc que, conformément à votre souhait, votre demande est classée sans suite.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

ROBION, le 24/03/2026

Le Maire,

Patrick SINTES

